



DEMANDE D'AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE CIRCULATION

VEHICULE EN TRANSIT TEMPORAIRE

Arrêté du 09 février 2009 - article 9-1

- 1ère demande
 demande modificative

Date de la demande : / /

1 - Identification du demandeur

Pétitionnaire : nom, prénoms ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : Tél fixe : Tél mobile :

2 - Informations sur le véhicule en transit temporaire

N° d'immatriculation :

Date d'arrivée de véhicule: / /

N° de série du véhicule :

Date de retour prévue: / /

Marque :

Type :

Nom de la compagnie de transport :

Couleur :

.....

3 - Identification du conducteur du véhicule sur le territoire de la Collectivité de St Martin

Nom, prénoms :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : Tél fixe : Tél mobile :

4 - Engagement du demandeur

Le demandeur certifie sous sa responsabilité :

- être le propriétaire effectif du véhicule sus mentionné;
- avoir connaissance de la réglementation en matière d'autorisation exceptionnelle de circulation sur le territoire de la Collectivité de St Martin ;
- s'engager à respecter la validité de la présente autorisation ;
- que le conducteur du véhicule sur le territoire de la collectivité de St Martin est titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule considéré

Pièces à joindre au présent formulaire

- * Justificatif d'identité du demandeur
- * Copie du certificat d'immatriculation
- * Tout document justifiant des interventions prévues

Date : / /

Nom et qualité du signataire :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Autorisation exceptionnelle de circulation refusée. Motif :

Autorisation exceptionnelle de circulation ACCEPTEE à compter du / / pour une durée de 3 mois.

Cachet et signature de l'autorité:

Numéro d'autorisation

...../.....

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale